

La question posée par Xavier Labbé peut surprendre tant le discours moderne aime mettre en avant l'égalité ou la parité. Elle n'est pourtant pas simple vue de l'esprit ou proposition pour une Conférence du stage à la recherche d'un sujet. Certes aucun sexe aujourd'hui n'a vocation plus que l'autre à exercer le pouvoir politique, ce qui rend douteux l'avènement d'un matriarcat conçu comme « un régime d'organisation sociale dans lequel la femme joue un rôle prépondérant ». Mais si le matriarcat est pris dans sa dimension familiale, comme un « régime juridique au sein duquel la parenté se transmet par les femmes, la seule filiation légale étant la filiation maternelle », il y a là matière à réfléchir.

[...] Profond, sans être aride, l'ouvrage est d'une lecture facile et témoigne, s'il en était besoin, qu'au-delà de ses aspects techniques, le droit est toujours le révélateur de l'état d'une civilisation.

Jean-Jacques Taisne
Professeur émérite de l'Université de Lille

Xavier Labbé, avocat au barreau de Lille, membre du CRDP de Lille (EA 4487), est professeur à l'Université de Lille où il dirige le master « droit du patrimoine culturel ». Ses nombreuses publications dans le domaine des sciences de la vie et du droit fondamental marquent l'évolution du droit privé contemporain. Elles l'ont amené à créer, sous le haut patronage du professeur Jean Bernard, l'Institut du droit et de l'éthique.

Illustration de couverture : *La liberté guidant le peuple*,
Delacroix. © Wikimedia Commons.

ISBN : 978-2-14-048549-7
17 €



Xavier Labbé

Le droit français et l'avènement du matriarcat



Préface de Jean-Jacques Taisne